



**INFOS PRATIQUES**

## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE VOUS INVITE À PARTICIPER À UNE ENQUÊTE POUR ÉVALUER LA CYCLABILITÉ DES TERRITOIRES

Mis en ligne le 16 novembre 2021

Le baromètre des villes cyclables ([barometre.parlons-velo.fr](http://barometre.parlons-velo.fr)) est un outil-clé pour évaluer la cyclabilité de Treillières. Cette enquête nationale portée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette et soutenue par le Ministère de la transition écologique s'adresse à toutes les personnes se déplaçant ponctuellement ou régulièrement à vélo. Elle crée des bases de données précises sur la cyclabilité des communes et a comptabilisé en 2019 près de 185 000 réponses dans toute la France.

Jusqu'au 30 novembre, les habitantes et habitants de Treillières sont invités à participer à cette enquête dans le cadre de la troisième édition du Baromètre des villes cyclables. Ils pourront ainsi exprimer leurs besoins pour circuler à vélo.



≡ RETOUR À LA LISTE





### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

#### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

#### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

#### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.